

ÉTAPE 1 : Licence sur le site de la fédération (FFBB)

Vous avez été destinataire d'un mail avec un lien pour renouveler votre licence :



FFBB - Demande de licence auprès du club ALERTE SP. DE MONTLOUIS



Expéditeur : no-reply@ffbb.com [Se désinscrire](#)
À : [redacted]



LICENCE FFBB – Saison 2024-2025

Bonjour Amaud,

Vous avez effectué une demande de renouvellement de licence auprès du club : ALERTE SP DE MONTLOUIS.

Voici quelques conseils pour bien aborder les prochaines étapes de votre prise de licence :

ATTENTION : sélectionner l'assurance FFBB, Formule : A à 2,09€ (prise en charge par le club) ou une autre option si vous le souhaitez.

ÉTAPE 2 : Renseigner le dossier auprès du club sur la plateforme Asso Connect

Penser à bien remplir et ajouter en ligne les justificatifs des différentes aides possibles :

Bons Super U de 3€ (maximum 4 bons par joueur), carte jeunes Montlouis (30€), Pass Sport (50€), Yep's (20€) ou Passeport Loisirs Jeune (PLJ).

Lien pour les dossiers enfants (U5 à U18)

<https://asm-basket.assoconnect.com/collect/description/568674-h-demande-d-adhesion-2025-26-enfants>

Lien pour les dossiers seniors (Compétition, Loisir et Dirigeant)

<https://asm-basket.assoconnect.com/collect/description/568676-g-demandes-d-adhesion-2025-2026-adultes>

ÉTAPE 3 : Paiement

- ➔ Pour les paiements par chèque, l'ordre à remplir est "ASMB" et merci d'inscrire au dos des chèques le nom, prénom du licencié, catégorie et le mois d'encaissement. Nous acceptons **2 chèques au maximum** avec un encaissement jusqu'en décembre 2025. Pour les « chèques vacances », merci d'indiquer le nom et prénom du licencié au dos des chèques. Ces pièces sont à remettre lors d'une permanence.
- ➔ Pour les paiements par virement, merci d'indiquer dans l'intitulé du virement : « *Cotisation 25/26 NOM Prénom du licencié* », IBAN du club : FR76 1027 8371 1600 0117 1490 154
- ➔ Pour les paiements en ligne, voici le lien vers la plateforme sécurisée du Crédit Mutuel "Pay Asso" : <https://www.payasso.fr/asmb/paiement-adhesions-20252026>

ÉTAPE 3 : Validation du dossier par le club

La validation sera faite une fois toutes les aides reçues. Après le 31 décembre 2025, aucune aide ne sera acceptée.

Exemple de cotisation :

Mon enfant de 2014 s'inscrit pour jouer en U13,
J'ai pris l'assurance A+ à 2,59€ et je bénéficie de la carte jeune de la ville de Montlouis et de 1 bon Super U de 3€

Cotisation	220€
Assurance FFBB (formule A+)	+2,59€
Carte jeune Montlouis	-30€
1 bon Super U	-3€
<u>Total à régler</u>	189,59€